



**MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS DE
PH 6 – Troisième cycle court – Orientation Officine
Année universitaire 2016 – 2017**

19 rue Ambroise Paré - 25030 BESANCON Cedex - Téléphone : 03.63.08.22.00

FILIERE OFFICINE

Pour valider la 6^{ème} Année des études de Pharmacie OFFICINE, les étudiants doivent :

1. Valider le stage de pratique professionnelle en officine (Avoir un avis favorable du Maître de stage et valider l'examen de stage).
2. Valider les enseignements dispensés au premier semestre.

Les Unités d'Enseignement (UE) sont validés indépendamment les unes des autres sans possibilité de compensation.

Stage de pratique professionnelle en officine (30 ECTS) :

- ✓ Il est une durée de 6 mois (Du 03 Janvier 2017 au 22 Juin 2017, hors dérogation particulière et examens de stage le 23 juin 2017).
- ✓ La validation est prononcée par le Jury de l'examen de stage.
- ✓ Il y a **deux sessions** d'examen par an (session 1 et session de rattrapage(R)). En cas d'échec aux 2 sessions, l'étudiant devra refaire un stage dont la durée sera déterminée par la commission des stages.
- ✓ L'examen de stage comporte plusieurs épreuves :
 - Posologie & Constantes biologiques Coef. 1.00
 - Epreuve pratique de préparation Coef. 2.00
 - Oral Coef. 5.00
- ✓ L'étudiant doit obtenir la moyenne générale ET la moyenne à chacune des 3 épreuves.
- ✓ Les étudiants de l'UFR SMP de Besançon qui, en raison de leur changement de situation sociale depuis le début de leurs études, souhaitent accomplir leur stage dans une autre Académie, peuvent le faire. Il en est de même pour les étudiants en provenance d'autres UFR souhaitant faire leur stage en Franche-Comté. Dans les deux cas, les étudiants s'inscrivent en 6^{ème} Année et passeront l'examen de stage **dans leur UFR d'origine**.
- ✓ Dans tous les cas, ces dérogations sont soumises à l'accord du responsable des stages officinaux et à l'accord des Doyens des deux UFR concernées.



Enseignements du semestre 1 :

Les UE sont validées séparément : il n'y a pas de compensation entre les UE.

UE1 Prise en charge du patient à l'officine (5 ECTS)

MATIERES	DUREE DE L'EPREUVE	COEF.	DATE DE L'EPREUVE
UE1.1 Analyse de l'ordonnance et interventions pharmaceutiques (S. LIMAT, F VAN LANDUYT)	Epreuve groupée : Ecrit 2H00 (S1 et SR)	4	Fin 1 ^{er} Semestre Session R au cours du second semestre
UE1.2 Pharmacie Clinique Oncologique (S LIMAT, V NERICH)			
UE1.3 Pathologies spécifiques à l'officine (C DEMOUGEOT)			

UE2 Etats physio-pathologiques particuliers à l'officine (4 ECTS)

MATIERE	DUREE DE L'EPREUVE	COEF	DATE DE L'EPREUVE
Etats physiologiques particuliers à l'officine (S DEVAUX)	Epreuve écrite 1H (S1 et SR)	2,25	Fin 1 ^{er} Semestre Session R au cours du second semestre
	Contrôle continu : Exposé (report de note en session R)	0,75	Premier semestre

UE3 Orthopédie et maintien à domicile (4 ECTS)

MATIERES	DUREE DE L'EPREUVE	COEF	DATE DE L'EPREUVE
Orthopédie & Maintien à domicile (S DEVAUX)	Epreuve écrite 1H (S1 et SR)	3	Fin 1 ^{er} Semestre Session R au cours du second semestre



u f r

S M P

Sciences médicales & pharmaceutiques
UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ**UE4 Galénique appliquée à l'officine (3 ECTS)**

MATIERE	DUREE DE L'EPREUVE	COEF.	DATE DE L'EPREUVE
UE4.1 Commentaire de préparation (Y PELLEQUER)	Epreuve écrite 2H (S1 et SR)	1,5	Fin 1 ^{er} Semestre Session R au cours du second semestre
Travaux pratiques (Y PELLEQUER)	Contrôle continu (report de note en session R, sauf si *)	1	Premier semestre *Session R si absence au CC : au cours du second semestre : TP de 3H + oral de 20 mn.
UE4.2 Bonnes pratiques de préparation (Y PELLEQUER)	Contrôle continu oral (report de note en session R, sauf si *)	0,5	Premier semestre *Session R si absence au CC : oral de 20 mn.

UE OPT I - Nutrition & diététique Niveau II (3 ECTS)

MATIERE	DUREE DE L'EPREUVE	COEF.	DATE DE L'EPREUVE
Nutrition & Diététique niveau II (S. DEVAUX)	Epreuve orale (S1 et SR)	2,25	Fin 1 ^{er} Semestre Session R au cours du second semestre
	Contrôle continu : Exposé (report de note en session R)	0,75	Premier semestre

UE OPT II - Phyto-aromathérapie pratique Niveau II & Macromycètes (3 ECTS)

MATIERE	DUREE DE L'EPREUVE	COEF.	DATE DE L'EPREUVE
Phyto-aromathérapie (F VAN LANDUYT - C GIRARD-THERNIER)	Epreuve écrite 1h (S1 et SR)	2	Fin 1 ^{er} Semestre Session R au cours du second semestre
Macromycètes (JM MOIGEON)	Reconnaisances (report de note en session R, sauf si *)	1	Contrôle continu *Session R si absence au CC : au cours du second semestre



u f r
S M P

Sciences médicales & pharmaceutiques
UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ



UE Préparation de la thèse d'exercice (8 ECTS) :

L'étudiant doit fournir, avant la fin de la sixième année, à partir d'un canevas type, une présentation écrite succincte du travail de Thèse précisant :

- le sujet,
- les objectifs du travail,
- l'état d'avancement,
- une attestation du Directeur de Thèse.

Cette UE sera validée ou non validée : aucune note ne sera attribuée.

L'obtention de **L'ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE (AFGSU II)** est obligatoire. Pour les étudiants ne possédant pas ce diplôme ; ils doivent l'obtenir avant la fin de la 6^{ème} année d'études, (normalement en fin de 2^{ème} cycle) pour être autorisés à soutenir leur Thèse.

Les étudiants possédant ce diplôme, délivré par un organisme extérieur au CESU du CHRU - UFR SMP, sont priés d'en déposer la photocopie dans leur dossier.